



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

UN IMPARY

A/46/250/Add.4 21 août 1992 FRANCAIS

A [10 D + 100 C

ORIGINAL : ANGLAIS

THE COURTINA

Quarante-sixième session Point 8 de l'ordre du jour

> ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA QUARANTE-SIXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET REPARTITION DES QUESTIONS

Cinquième rapport du Bureau

- 1. A sa 5e séance, le 21 août 1992, le Bureau a examiné une demande présentée par la Turquie (A/46/237) en vue de l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée : "La situation en Bosnie-Herzégovine".
- 2. A cette séance, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que cette question :
 - a) Soit inscrite à l'ordre du jour;
 - b) Soit examinée directement en séance plénière.